

Mgr Michel Aupetit évêque de Nanterre

Author : Maximilien Bernard

Categories : [Diocèses](#), [Eglise en France](#), [En Une](#), [Perepiscopus](#)

Date : 4 avril 2014



Le Pape **François** a nommé ce vendredi, évêque de Nanterre, **Mgr Michel Aupetit**, jusqu'à présent évêque auxiliaire de l'archidiocèse de Paris.

Né le 23 mars 1951, à Versailles, il a été de 1979 à 1990 médecin généraliste à Colombes (92). Il a été vicaire à Saint Louis en l'Isle (Paris 4e), aumônier des lycées et collèges du Marais, curé de Notre Dame de l'Arche de l'Alliance. Ancien médecin, il a été chargé par le cardinal **Vingt-Trois** des questions de bioéthique pour le diocèse de Paris. Il a collaboré au Département d'Ethique médicale de la Faculté de médecine de Créteil où il a enseigné conjointement au Dr Boubakeur (recteur de la Mosquée de Paris) et au Pr Kanovitch (membre du Consistoire israélite). Il a, en outre, enseigné la bioéthique à l'Ecole Cathédrale de Paris pendant plusieurs années.

On [se souvient ici](#) de la lettre de Mgr Aupetit à l'encontre de l'abbé **Pagès**. Suite à la publication de cette lettre sur le net, il avait été obligé d'écrire que l'abbé Guy Pagès est prêtre de l'Eglise catholique et qu'il n'est pas destitué. Il précisait même que sa mission sur internet lui avait été confiée par ses supérieurs en 2008.

A propos de la loi Taubira, il avait écrit :

« Il ne convient pas, qu'au nom d'un individualisme exacerbé, on crée une loi pour chaque catégorie de personnes. Sinon, pourquoi pas la polygamie ? L'inceste ? L'adoption d'un enfant par un frère et une sœur ? Pourquoi pas, en effet, « puisqu'ils s'aiment », pour reprendre l'argumentation des partisans du "mariage homosexuel" ? »

Il [avait participé](#) à la Manif Pour Tous le 26 mai 2013.

Depuis juillet 2012, il est également responsable des Chantiers du cardinal.

A propos de cardinal, cette nomination dans un diocèse limitrophe à l'archidiocèse de Paris montre que le cardinal Vingt-Trois reste le patron des nominations de la couronne parisienne. Il est tout de même le seul cardinal français au sein de la Congrégation des évêques, ce qui lui permet de pousser ou de bloquer les dossiers de nominations déposés par le nonce apostolique. De même que la métropole du Grand Paris nous fait revenir à l'ancien département de la Seine, les diocèses de la petite couronne redeviennent des vicariats de Paris... La vie est un éternel recommencement.